

invalides. La pension a été relevée de \$46 à \$55 et le projet de loi a même été adopté par la Chambre.

M. Tucker: Je ferais remarquer au ministre que le premier ministre, parlant au nom du parti conservateur, a mentionné les vieillards pensionnés et, de fait, les autres pensionnés. Or les autres pensionnés, à l'exclusion des vieillards pensionnés, seraient les aveugles pensionnés. Mon honorable ami dirait-il que le chef actuel de son parti, lorsqu'il parlait des autres pensionnés, ne visait que le petit groupe des aveugles pensionnés et que ses paroles n'avaient pas trait au groupe nombreux des ex-militaires pensionnés? Les anciens combattants constituent sûrement un important groupe de pensionnés.

L'hon. M. Brooks: Cette question fera l'objet d'une étude soigneuse.

M. Tucker: Mon honorable ami dit qu'elle fera l'objet d'une considération.

L'hon. M. Brooks: D'une étude soigneuse.

M. Tucker: Seulement d'une étude soigneuse?

L'hon. M. Brooks: D'une étude et d'une considération.

M. Tucker: On nous a promis plus qu'une étude. Qu'il me soit permis de relire aux honorables députés ce qu'on a déclaré. Pourquoi amenuise-t-on ces promesses de manière à viser seulement les aveugles pensionnés, alors que le premier ministre a dit: "...et même pour les autres pensionnés". Les ex-militaires ne sont-ils pas des autres pensionnés? Voici ce que le chef du parti conservateur a dit:

Nous nous proposons, au mois de septembre...

Une session n'a pas été convoquée en septembre à cause de la visite de Sa Majesté. Une session est maintenant en cours, et elle a été convoquée le plus tôt possible pour donner suite aux promesses.

...afin de fixer immédiatement,

Pas la moindre équivoque.

...un montant juste et raisonnable pour les vieillards pensionnés et même pour les autres pensionnés.

Le ministre affirme-t-il maintenant que le Gouvernement juge justes et raisonnables ses propositions relatives aux pensions militaires? Qu'on me permette de donner lecture de ce que son chef a déclaré à la population à propos d'une autre question qui devait être étudiée au cours de la session cet automne. Le Gouvernement devait prendre des mesures concrètes; voici ce qu'a dit son chef:

...nous prévoyons également une formule qui permettra de tenir à l'avenir, un juste compte du coût croissant de la vie, s'il continue à monter.

Tout le monde sait que le coût de la vie continue de monter. Les chiffres consignés par divers députés, voire par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social le 4 novembre, ont montré que l'indice des prix à la consommation a continué de monter. Comme l'on fixe à 100 le chiffre visé en 1949, l'indice, qui était passé à 116.4 en 1955, atteint maintenant 122.6. Si la question était si urgente ce printemps, elle l'est bien davantage aujourd'hui. Le chef du ministre a dit qu'alors,—il voulait parler d'une session en septembre,—il prendrait des dispositions en vue d'une formule tenant un juste compte du coût croissant de la vie, s'il continuait à monter. On a fait une promesse précise à la population. Le premier ministre actuel, qui était alors chef de l'opposition...

L'hon. M. Brooks: J'aimerais poser une question à l'honorable député. Son Gouvernement a-t-il tenu compte de la hausse du coût de la vie en augmentant la pension au 1^{er} juillet? S'il en a tenu compte, il s'est écoulé peu de temps depuis cette date.

M. Tucker: Je dis que les augmentations alors mises en vigueur ont été dénoncées par les honorables vis-à-vis. C'est en tenant compte de ces augmentations que le premier ministre a prononcé son discours à la télévision. Autrement dit, ces augmentations avaient déjà été proposées et c'est en tenant compte de ces augmentations, dont les membres actuels du Gouvernement dénonçaient l'insuffisance, que leur chef a fait son discours.

L'hon. M. Brooks: Monsieur le président, l'honorable député veut dire sans doute que les augmentations sont insuffisantes. Qu'en a-t-il dit de cette insuffisance à son gouvernement avant le 1^{er} juillet? A-t-il ouvert la bouche à ce propos? J'en doute fort.

M. Tucker: Je n'en suis pas à ce qui s'est passé lors de la session de printemps, puisque la population a été à même de se prononcer.

M. Bell (Saint-Jean-Albert): Elle n'y a pas manqué.

M. Tucker: Les honorables vis-à-vis savourent le résultat des dernières élections! Ils ont fait certaines promesses aux électeurs. Eh bien, les gens qui triomphent parce qu'ils ont été élus à la suite de promesses devraient être les premiers à reconnaître qu'il leur faut remplir les promesses qui les ont fait élire. (*Exclamations*) L'attitude de leur chef a été très précise à ce sujet. Le 22 mai 1957, date approximative de cette autre allocution télédiffusée, il aurait dit à Victoria qu'on pourvoirait au paiement de pensions justes et conformes à la réalité, qui seraient fondées